



Formation Plan de Prévention

Vous faites intervenir des entreprises extérieures (électriciens, peintres, sociétés de nettoyage...) au sein de votre établissement ?
Vous devez établir avec elles un plan de prévention

Réglementation :

Décret du 20 février 1992

Objectifs :

- Prendre conscience de l'importance de la mise en place d'un Plan de Prévention dans le cadre des relations entre entreprise prestataires et commanditaires
- Savoir quand appliquer le Décret de 1992 ou la réglementation SPS
- Réaliser votre analyse de risques et élaborer votre plan de prévention

Durée :

1 jour

Programme :

- Responsabilités de l'entreprise intervenante et l'entreprise utilisatrice
- Spécificité d'un plan de prévention par rapport à la coordination SPS
- Comment intégrer les plans de prévention dans le document unique
- Présentation de plusieurs modèles de plans de prévention
- Comment mener l'inspection préalable sur le terrain
- Rédaction du plan de prévention
- Comment communiquer le plan de prévention aux personnes concernées
- Exemples de cas particuliers